

---

Renvoi au comité de sûreté générale de la pétition de la société populaire de Tarascon protestant contre les dénonciateurs du député Bernard, en annexe de la séance du 22 frimaire an II (12 décembre 1793)

---

**Citer ce document / Cite this document :**

Renvoi au comité de sûreté générale de la pétition de la société populaire de Tarascon protestant contre les dénonciateurs du député Bernard, en annexe de la séance du 22 frimaire an II (12 décembre 1793). In: Tome LXXXI - Du 16 frimaire au 29 frimaire an II (6 décembre au 19 décembre 1793) p. 390;

[https://www.persee.fr/doc/arcpa\\_0000-0000\\_1913\\_num\\_81\\_1\\_38601\\_t1\\_0390\\_0000\\_5](https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1913_num_81_1_38601_t1_0390_0000_5);

---

Fichier pdf généré le 19/02/2024

**PIÈCES ET DOCUMENTS NON MENTIONNÉS  
AU PROCÈS-VERBAL, MAIS QUI SE RAP-  
PORTENT OU QUI PARAISSENT SE RAP-  
PORTER A LA SÉANCE DU 22 FRIMAIRE,  
AU SOIR (JEUDI 12 DÉCEMBRE 1793).**

## I.

## PÉTITION DE LA COMMUNE DE BERGUES (1).

COMPTE RENDU du *Mercury universel* (2).

*Une députation de la ville de Bergues, départe-  
ment du Nord, expose les pertes qu'elle a faites  
par les ravages des Autrichiens et demande des  
secours.*

**Poultier.** J'appui cette proposition. Cette  
commune a rendu de grands services à la patrie  
par son courage; il n'y a aucun doute sur son  
patriotisme. Elle n'a pas balancé à inonder ses  
propriétés et lâcher ses écluses pour empêcher  
les Autrichiens d'approcher; elle n'a jamais voulu  
rien connaître des projets des fédéralistes et  
lorsqu'elle en recevait des lettres ou paquets,  
elle les livrait sur-le-champ à l'exécuteur de  
justice sans les décaucheter, pour être lacérés et  
brûlés.

Renvoyé au comité des finances.

## II.

PÉTITION DE LA SOCIÉTÉ POPULAIRE  
DE TARASCON (3).COMPTE RENDU du *Moniteur universel* (4).

*Une Société populaire de Tarascon s'élève  
contre les dénonciateurs de Bernard, député  
et suppléant du traître Barbaroux; elle proteste  
de l'ardent civisme de ce suppléant, et déclare  
qu'il a toujours été l'ennemi des fédéralistes.*

Renvoyé au comité de sûreté générale.

(1) La pétition de la commune de Bergues n'est  
pas mentionnée au procès-verbal de la séance du  
22 frimaire au soir; mais il y est fait allusion dans  
les comptes rendus de cette séance publiés par divers  
journaux de l'époque.

(2) *Mercury universel* [24 frimaire an II (samedi  
14 décembre 1793), p. 377, col. 2]. D'autre part, le  
*Moniteur universel* [n° 85 du 25 frimaire an II  
(dimanche 15 décembre 1793), p. 342, col. 2], rend  
compte de la pétition de la commune de Bergues  
dans les termes suivants :

*La commune de Bergues, département du Nord,  
qui a constamment résisté à tous les efforts des des-  
potes, menés ses jardins, ses campagnes, pour empê-  
cher le cruel Autrichien d'approcher, sollicite une  
indemnité.*

« Renvoyé au comité des secours. »

(3) La pétition de la Société populaire de Tarascon  
n'est pas mentionnée au procès-verbal de la séance  
du 22 frimaire an II, au soir; mais il y est fait allu-  
sion dans le compte rendu de cette séance publié  
par le *Moniteur universel*.

(4) *Moniteur universel* [n° 85 du 25 frimaire an II  
(dimanche 15 décembre 1793), p. 342, col. 2].

DON PATRIOTIQUE DE LA COMMUNE  
DE SEYSSEL (1).COMPTE RENDU du *Moniteur universel* (2).

*La commune de Seyssel, département de l'Ain,  
fait don des dépouilles du fanatisme.*

## III.

UN CITOYEN RÉCLAME LA MISE EN LIBERTÉ  
DE SON PÈRE (3).COMPTE RENDU du *Mercury universel* (4).

*Un pétitionnaire réclame pour son père,  
Anglais, mais naturalisé Français, et mis en ar-  
restation en exécution de la loi sur les étran-  
gers.*

La Convention renvoie cette pétition au  
comité de Salut public, pour faire son rapport  
sous trois jours.

## IV.

UN CITOYEN PRÉSENTE UN CADRAN CONFORME  
A LA DIVISION DU TEMPS PRÉSCRITE PAR LE  
NOUVEAU CALENDRIER (5).COMPTE RENDU du *Mercury universel* (6).

*Un citoyen annonce qu'il a découvert un  
nouveau mode de cadran très simple, conforme  
à la division présentée par le nouveau calendrier.  
Il désire en établir une manufacture à Paris et  
demande des fonds pour cet établissement.*

Renvoyé au comité des finances et d'instruc-  
tion publique.

(1) Le don patriotique de la commune de Seyssel  
n'est pas mentionné au procès-verbal de la séance  
du 22 frimaire an II, au soir; mais il y est fait allu-  
sion dans le compte rendu de cette séance publié  
par le *Moniteur universel*.

(2) *Moniteur universel* n° 85 du 25 frimaire an II  
(dimanche 15 décembre 1793), p. 342, col. 2].

(3) La pétition de ce citoyen n'est pas mentionnée  
au procès-verbal de la séance du 22 frimaire an II,  
au soir; mais il y est fait allusion dans le compte  
rendu de cette séance publié par le *Mercury universel*.

(4) *Mercury universel* [24 frimaire an II (samedi  
14 décembre 1793), p. 377, col. 2].

(5) La pétition de ce citoyen n'est pas mentionnée  
au procès-verbal de la séance du 22 frimaire an II  
au soir; mais il y est fait allusion dans les comptes  
rendus de cette séance publiés par le *Mercury uni-  
versel* et les *Annales patriotiques et littéraires*.

(6) *Mercury universel* [24 frimaire an II (samedi  
14 décembre 1793), p. 377, col. 2]. D'autre part, les  
*Annales patriotiques et littéraires* [n° 347 du 24 fri-  
maire an II (samedi 14 décembre 1793), p. 1569,  
col. 1] rendent compte de l'admission à la barre de  
ce citoyen dans les termes suivants :

« Un artiste présente un cadran marquant la divi-  
sion du jour prescrite par le nouveau calendrier. Il  
réclame des fonds pour l'établissement d'une manu-  
facture de ces nouveaux cadrans.

« Renvoyé au comité d'instruction publique. »